

# Membership - 2011



Fondée en 2005, l'Association des Marchés publics du Québec a pour objectif de faire la promotion des Marchés Publics du Québec comme moyen alternatif de mise en marché des produits agricoles et agroalimentaire directement aux consommateurs.

Nous croyons fermement que tous les Marchés et Associations de Marchés Publics ont avantage à se regrouper pour partager les expertises, promouvoir le circuit court de distribution et d'informer la population des avantages de faire affaire directement avec les producteurs locaux. Regroupés nous atteindrons une masse critique capable d'influer et d'accélérer la tendance à acheter les produits locaux. Ainsi nous stimulerons la production et la transformation locale.

L'adhésion comme membre permet de soutenir la cause et le développement des marchés publics, de s'unir afin d'augmenter notre force de lobby, de recevoir le bulletin d'informations et d'être un forum d'échanges et de partage d'informations.

**Il y a deux catégories de membres :**

**Membre actif** : Tout organisme qui répond à l'ensemble de la définition suivante d'un marché public : *Extension des activités de production et de transformation à la ferme reconnue comme un service à la communauté, le marché public favorise les échanges directs entre les citoyens et un regroupement significatif de producteurs agricoles et de transformateurs artisans de l'agroalimentaire. Ceux-ci en occupent une place prépondérante. L'organisation maintient des liens officiels avec la municipalité. Le marché est en opération sur une période déterminante pour ses membres qui en assurent la pérennité.*

Le membre actif a le droit d'avoir deux représentants ayant droit de vote lors de l'assemblée générale. Les frais d'adhésion annuels sont de **60 \$ pour les marchés avec 15 places de vente ou moins, 120 \$ entre 16 et 50 places et 240 \$ pour plus de 50 places.**

**Membre associé** : Tout organisme ou personne dont les activités ou les objectifs sont complémentaires aux objectifs de l'AMPQ, mais qui ne répond pas à la définition précédente des marchés publics. Les frais d'adhésion annuels sont de **120 \$ pour un membre associé.**

**Je souhaite devenir membre de l'Association des Marchés publics du Québec et accepte que mon nom soit inscrit dans une banque de données pouvant être utilisée par l'APMQ pour effectuer sa mission. Toute demande de membership est conditionnelle à une approbation par le conseil d'administration de l'AMPQ.**

Signature : \_\_\_\_\_

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Nouveau membre, cochez** : Membre actif : \_\_\_\_\_ Membre associé : \_\_\_\_\_

**Renouvellement, cochez** : Membre actif : \_\_\_\_\_ Membre associé : \_\_\_\_\_

Libeller votre chèque à l'ordre de : **Association des Marchés publics du Québec.**

Expédier le tout à : **Association des Marchés publics du Québec**

**Casier postal 1821**

**Saint-Rédempteur, Qc**

**G6K 1N6**